

Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

Editorial

par Philippe Jouin,
Maire de Soliers

« Bonjour à Vous Tous,

À l'agenda

6 octobre /
Randonnée mensuelle •
Familles Rurales

12 octobre /
Dîner Spectacle •
Comité des Fêtes

18 octobre /
Élections du CMJ

Spectacle « Contes et
Légendes de Normandie » •
Bibliothèque

21 octobre /
Don de sang

24 octobre /
Permanence Mutuelle

25 octobre /
L'EVS Fête ses 5 ans

9 & 10 novembre /
Forum périnatalité
& petite enfance •
Parent'hèse Bienveillante

Le mois de septembre qui vient de s'écouler a, encore cette année, été l'occasion de nous retrouver lors de notre Forum des Associations et des Services où chacun de nous a pu découvrir les nombreuses activités proposées par tous les bénévoles de nos associations, de notre Espace de Vie Sociale et par le service Animation de la commune. Et si le mauvais temps a malheureusement contraint le Comité des Fêtes à l'annulation des Z'Olympiades prévues sur le stade, elle n'a pas empêché la projection de cinéma rapatriée dans le gymnase, avec en première partie le film sur le Harcèlement réalisé par les Jeunes de Soliers ! Bravo à eux Tous ainsi qu'au personnel de la mairie pour leur capacité à s'adapter aux impronvables de la météo !

Cette même météo s'est montrée fort heureusement beaucoup plus clémente pour l'inauguration de la Place Simone Veil, située à l'entrée de notre zac d'habitat Le Parc. Lors de sa conception, nous avons voulu que ce nouveau quartier ne soit pas simplement un ensemble d'habitations en lisière de la commune existante, avec ses habitants qui se déplaceraient vers le centre bourg et ses services, mais aussi et surtout que les habitants actuels viennent dans ce quartier et se l'approprient afin qu'il vive et devienne un nouvel espace de vie pour tous les Solariens, ceux d'aujourd'hui et ceux de demain.

C'est pour cela que nous y avons favorisé l'implantation d'un pôle de santé, d'une crèche. Et aujourd'hui cette place Simone Veil, située à l'entrée de ce quartier, avec son parking commun au cimetière et au pôle santé, sa borne marché pour y accueillir des food-trucks, son arrêt de bus, ses jeux pour enfants et demain son installation wifi pour que tous les Ados de Soliers se retrouvent dans cet espace convivial et arboré.

Les vacances de La Toussaint approchent déjà à grands pas. Venez découvrir en pages intérieures les nouveautés mises en place par le service Animation, et notamment la nouvelle organisation du Local jeunes, rendu gratuit pour Tous !

Notre EVS s'apprête déjà à fêter ses cinq années d'existence ! Cinq ans que des Solariens bénévoles s'emploient à nous offrir à Tous des moments de partage et de convivialité. Venez les retrouver pour fêter cet anniversaire dans l'ancien centre de loisirs, place de la Liberté, qui sera désormais leur nouvel Espace de Vie Sociale.

Enfin, en raison de l'inauguration les 7 et 8 décembre de Notre-Dame de Paris ravagée par les flammes en 2019, le Téléthon aura lieu cette année les 29 et 30 novembre. Comme chaque année, Soliers sera au rendez-vous de cette mobilisation en faveur de la recherche pour vaincre les maladies génétiques neuromusculaires et aider ceux qui en souffrent et leurs proches !

Bien cordialement,

Philippe Jouin

Soliers Infos

**Bulletin mensuel
d'informations de la commune**

Directeur de la publication /
Philippe Jouin

Responsable de la publication /
Maxime Jamet

Coordination /
Mairie de Soliers

Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68
Mail : mairie@soliers.fr

Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

www.soliers.fr

Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 5 juin 2024

Vote des tarifs

centre de loisirs et mercredis loisirs 2024-2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces nouveaux tarifs :

REGIME GENERAL	SOLIERS de 0€ à 650€	EXTERIEUR de 651€ à 1 249€	SOLIERS de 651€ à 1 249€	EXTERIEUR de 1 250€ à 1 849€	SOLIERS de 1 850€ à 2 449€	EXTERIEUR de 2 450€ à 3 049€
Journée sans repas	7,85 €	10,21 €	9,37 €	12,18 €	10,88 €	14,14 €
Journées + repas	12,00 €	15,60 €	13,52 €	17,57 €	15,03 €	19,53 €
1/2 journée sans repas	4,80 €	6,24 €	5,91 €	7,69 €	7,02 €	9,13 €
1/2 journée + repas	8,95 €	11,63 €	10,06 €	13,08 €	11,17 €	14,52 €
Cotisation annuelle par famille	Soliers 10,00 €	Extérieur 15,00 €				
Majoration des tarifs en cas d'inscription ou de modification dans les 48h pour le centre de et les espaces jeunes						
	Soliers 5€/enfant	Extérieurs 10€/enfant				

Vote des tarifs cantine 2024-2025

Le maire propose comme chaque année de fixer les tarifs de la restauration scolaire 2024-2025. Il est rappelé que le dispositif de cantine à 1€ est toujours en cours. Il est proposé au conseil municipal de fixer le tarif de la cantine pour les enfants de la classe ULIS au même prix que celui des Solariens.

Le conseil municipal a validé les tarifs comme suit :

	0 à 500€	501 à 950€	> 951 €
Soliers	0,95 €	1,00 €	4,15 €
Communes extérieures (si convention entre communes)	0,95 €	1,00 €	8,04 €
Dispositif ULIS	0,95 €	1,00 €	4,15 €
Panier repas	Gratuit		
Majoration (non inscrit)	3,50 €	3,50 €	3,50 €
Enseignant			6,23 €
Personnel communal			4,15 €

Vote des tarifs camps d'été 2024

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver les tarifs suivants :

		SOLIERS			EXTERIEURS		
		0 à 650€	651€ à 1 249€	> 1 250€	0 à 650€	651€ à 1 249€	> 1 250€
RAM ou Centre ESPACES	3-17 ans	18 €	20 €	23 €	23 €	26 €	30 €
	1 nuit						
Pont d'Oully	6-10 ans	131 €	150 €	169 €	170 €	195 €	219 €
	5 jours / 4 nuits						
Pont l'Évêque	11-17 ans	141 €	162 €	182 €	184 €	210 €	236 €
	5 jours / 4 nuits						

Approbation du règlement intérieur

des services périscolaires et extrascolaires

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires proposé (consultable sur soliers.fr).

Concession funéraire

Annulation de la répartition des recettes entre la commune et le CCAS

Le Maire rappelle que le 28 avril 2000, le conseil municipal avait choisi de poursuivre la répartition du produit des concessions funéraires à hauteur d'un tiers au bénéfice du CCAS alors que la loi du 21 février 1996 abrogeait cette disposition tout en laissant la possibilité aux communes de le faire sans obligation.

Aujourd'hui il est proposé de ne plus poursuivre cette répartition pour simplifier la gestion des recettes de concessions funéraires.

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de ne plus faire de répartition du produit des recettes de concessions funéraires entre le CCAS et la commune. Le produit sera intégralement versé sur le budget communal.

Approbation

du projet éducatif de territoire - 2024-2027

M. LEMAUVIEL, en charge des affaires scolaires et périscolaires a exposé le projet éducatif territorial 2024-2027 Ce dernier :

- informe que le projet a été présenté aux élus et rédigé à la suite de réunions des commissions jeunesse - culture puis scolaires et périscolaires,
- ajoute que le PEDT permet de faire un bilan des 3 dernières années et a pour but de fixer pour la période de 2024-2027 les conditions de mise en œuvre des objectifs du plan mercredi : les moyens humains et matériels, l'organisation, les actions.

Le conseil municipal approuve les lignes directrices du projet et autorise le maire à signer la convention partenariale s'y rapportant.

Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 5 juin 2024 (suite)

Zones d'accélération des énergies renouvelables

Monsieur le Maire présente les zones identifiées comme zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables ainsi que les arguments ayant conduit à ces propositions de zones.

Le conseil municipal, à l'unanimité, DEFINIT comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune les zones proposées, VALIDE la transmission de la cartographie de ces zones à Monsieur le Préfet, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département du Calvados, ainsi qu'à la communauté Urbaine Caen la mer

Dénomination d'une impasse dans la zone d'activités Les Bréholles

Le conseil municipal, décide de nommer l'impasse sans adresse et numéros officiels de la ZA des Breholles donnant sur la rue Augustin Riffault :

« Impasse Augustin Riffault »

Adressage - Dénomination des voies

Il appartient au Conseil Municipal d'attribuer, par délibération, un nom aux rues, voies et places de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide

- de VALIDER les noms attribués à l'ensemble des voies (liste en annexe de la délibération)
- d'AUTORISER le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Mutualisation du service RGPD avec le SMICO & désignation du délégué à la protection des données

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le maire à mutualiser le service RGPD et à désigner le SMICO (Syndicat Mixte pour l'Informatisation des COLlectivités), comme étant notre Délégué à la Protection des Données

Acquisition d'une partie de la parcelle BB 215

Le conseil municipal après en avoir délibéré et selon l'avis des domaines réceptionné le 19 septembre 2023

- décide d'autoriser la maire à acquérir une partie de la parcelle BB 215 d'une surface de 673m² pour un montant de 26600€ auprès de M. ROULT Maurice et à signer toute pièce nécessaire à l'acquisition de cette parcelle
- décide de prendre en charge les frais de géomètre en vue notamment d'une division de parcelle ainsi que les frais de notaire y afférents.

Approbation des lignes directrices du projet de développement local de l'Espace de Vie Sociale 2024-2027

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, Prend acte du bilan de l'activité de l'EVS 2020-2024 Approuve les lignes directrices du projet de développement de l'Espace de Vie Sociale 2024-2027 Autorise le maire à signer la convention partenariale s'y rapportant

16^e Forum des Associations et des Services

La météo capricieuse n'a pas empêché le public de répondre présent



Le mauvais temps a poussé les organisateurs à modifier légèrement le programme du Forum des Associations et des Services, le samedi 7 septembre dernier. Ainsi, les Z'Olympiades du Comité des Fêtes ont été annulées alors que les stands associatifs et le Cinéma plein-air ont été rapatriés à l'intérieur du Gymnase. Cette nouvelle organisation n'a pas empêché le public de venir tout au long de l'après-midi pour profiter des démonstrations (Qi-Gong, Gymnastique Rythmique, Kickboxing et Fit Cardio...) s'informer sur les associations et services présents ou bien s'inscrire aux différentes activités.



En fin de journée, le stand pop-corn & buvette de l'APE et le camion pizza ont pris le relais pour lancer la soirée cinéma. La projection, débutée sous les applaudissements pour le film contre le harcèlement créé par les enfants de Soliers, s'est enchaînée avec « Le Doudou » un film comique tout public qui a ravi l'ensemble des gens présents.



Une journée à la hauteur des attentes de chacun, conviviale et animée, à l'image de nos associations et services communaux.



Inauguration de la Place Simone VEIL

Une place moderne pensée et conçue pour le bien-être de tous



Le vendredi 20 septembre dernier était organisée l'inauguration de la place Simone Veil, oasis de verdure au cœur de la ZAC Le Parc, en présence de Mme Aimont, paysagiste conceptrice, Mme Huyghe-Doyere, directrice générale de Normandie Aménagement et M. Jouin, maire de Soliers, ainsi que des différents acteurs ayant participé à la conception et à la construction de la 1^{ère} phase de cette zone d'habitat nouvelle, achevée très récemment.

Pensée avant tout pour le bien-être des habitants alentour et de tous les Solariens, la Place Simone Veil a été réfléchi également pour respecter l'environnement, au sens large du terme, incluant la faune, la flore ainsi que le sol et son écosystème si complexe.

Catherine Aimont, paysagiste en charge de la conception et de la végétalisation du quartier, a indiqué lors de son discours d'introduction que **« cette zone de logement méritait une place vivante qui pouvait accueillir des fêtes ou des foires, tout en conservant des axes de circulation piétons traversant des mini-forêts. »** Elle ajoute que l'écologie n'est pas incompatible avec la modernité : **« la place est équipée d'un espace connecté avec prises USB et borne WI-FI (à venir), de nichoirs à oiseaux et chauve-souris, ainsi que d'un revêtement de sol filtrant qui laisse passer l'eau de pluie ».**

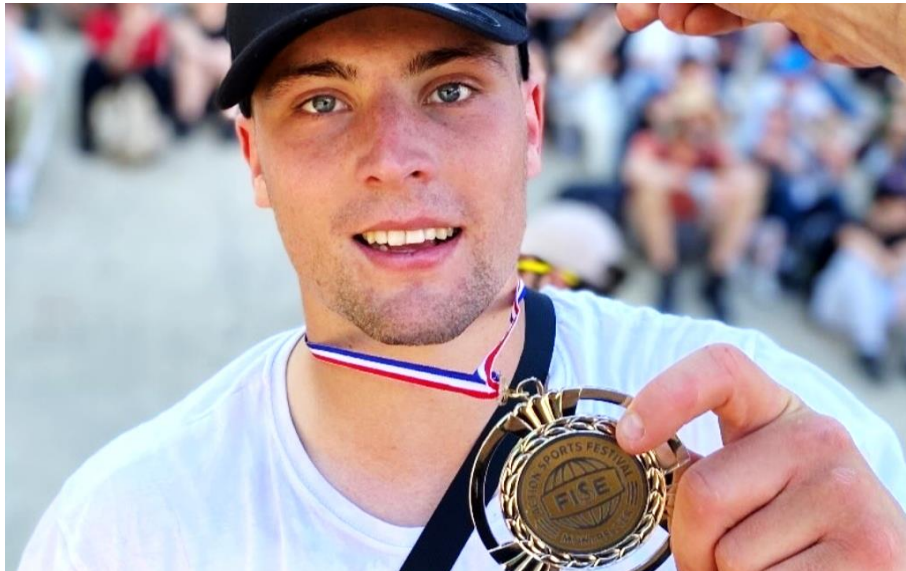


Pascale Huyghe-Doyere a ensuite pris la parole pour remercier M. Le maire, ainsi que les différents partenaires sans qui ce projet n'aurait jamais vu le jour. **« Cette ZAC est le fruit d'un travail collectif de qualité entre les élus, les concepteurs et les constructeurs. Elle répond à un besoin sociétal, et cette place dont le choix du nom honore ceux qui l'ont fait, est un îlot de convivialité et de verdure, ouvert et généreux, qui irrigue le quartier du nord au sud. »**

Philippe Jouin conclut les discours en rappelant que Soliers a toujours été une ville attirante et évolutive, à l'image de cette ZAC Le Parc.

« Il y a 16 ans, Soliers était déjà victime de son succès géographique et ses habitants appréciaient ses services de qualité. Ce nouveau quartier se veut le lien entre le Soliers d'hier et d'aujourd'hui, adapté à toutes les catégories sociales, pour tous les budgets, pour toutes les générations, avec nos valeurs, et une qualité de vie élevée (pôle santé, crèche, jeux et borne marché pour les food-trucks...). Grâce à 10 ans de partenariat avec Normandie Aménagement, cette belle réalisation correspond en tous points à nos attentes. Merci à tous et à très bientôt pour fêter la naissance d'autres si beaux espaces. »

La belle histoire d'Alexandre François, un Solarien qui roule vers l'or Quand le Roller Freestyle devient une vocation



Alexandre FRANÇOIS, 20 ans, habitant de Soliers depuis plus de 14 ans, ancien élève du groupe scolaire de la commune, habitué du Centre de Loisirs et surtout grand passionné de roller en ligne vient de remporter cette année plusieurs médailles en catégorie amateur de différents évènements nationaux et internationaux.

Alexandre pratique le roller depuis l'âge de 3-4 ans et a intégré le WAVARTS, un club de « parcours » en parallèle entre ses 10 et 15 ans, deux disciplines qui se marient très bien. Ce club est devenu par la suite son préparateur physique et sponsor. Il a donc fait ses gammes au skate-park de Grentheville, avant que celui de Ifs ne soit construit, suivi de peu par celui de Soliers qu'il a beaucoup pratiqué depuis ses 12 ans, tous les jours ou presque. À force de travail acharné, en plus de son contrat de pompier volontaire, le hobby est devenu une vocation

qu'il pratique depuis maintenant 5 ans : le Roller Freestyle en Park (rampes, funbox, quarter).



Il a été le seul français à réussir un double salto lors de sa 1^{ère} participation à une compétition 3 étoiles (plus le nombre d'étoiles est important, plus le niveau est élevé), celle de Nantes en 2021. Depuis, bien que n'étant adhérent à aucun club il est inscrit à titre individuel à la Fédération Française de Roller. Il s'entraîne seul en se déplaçant sur divers parks tels que le bowl de Ifs, le nouvel espace rue d'Auge à Caen, mais surtout en allant dans les skate-parks de grandes villes comme Le Mans, Alençon, Dijon,

Nantes (plus grand skate-park intérieur de France), ou Lyon afin de répondre à ses besoins en matière de structures. **« Sur Caen, il n'y a aucune structure intérieure, et les skate-parks sont trop « petits » pour que je puisse continuer à progresser et pour réussir à maîtriser de nouvelles figures ».**



Alexandre a terminé les 2 dernières saisons 22-23 et 23-24 sur le podium du championnat français en occupant la 3^{ème} place. Il a terminé la saison 22-23 en remportant la 1^{ère} place lors du Festival Rennes sur Roulettes. Il vient de participer à une compétition à Toulon classée 3 étoiles comptant pour le championnat de France, compétition lors de laquelle il a terminé à la 3^{ème} place. Il a alors pris la direction de Montpellier pour participer au FISE (Festival international des Sports Extrêmes), compétition lors de laquelle il a terminé vice-champion et enfin il a terminé 3^{ème} au pro bowl de Marseille.

Son objectif pour la saison prochaine est de devenir rider pro, il est à la recherche de sponsors ou de partenariats dans ce but, avec l'équipe de France et les Jeux Olympiques de Los Angeles 2028 dans un coin de la tête...

Une rentrée déjà bien animée !

Retour en images sur quelques évènements passés à l'Espace de Vie Sociale.



Quelques bénévoles de l'Espace Citoyen et deux classes de CM2 de l'école Copernic se sont rendus aux jeux paralympiques de Paris pour assister à deux matchs de Cécifoot. Cette invitation en ce début d'année scolaire a émerveillé les enfants mais aussi les adultes ! Ce fût une belle journée passée tous ensemble au pied de la tour Eiffel.



Solidarité :
Les bénévoles de l'atelier « Tricot et crochet » créent des vêtements adaptés aux bébés prématurés et de petites pieuvres pour aider à apporter les soins nécessaires aux nouveaux-nés.



Des bénévoles toujours prêts à donner de leur temps étaient présents au Forum des associations et des services pour présenter les projets, les ateliers pérennes et pour échanger avec le public sur leur engagement au sein de l'Espace de Vie Sociale.

L'Espace Citoyen a déménagé ! Depuis le 2 octobre 2024, l'Espace de Vie Sociale a ouvert ses portes dans l'ancien « Centre ESPACES » au 10 rue des écoles 14540 Soliers.

À vos agendas !

Retrouvez les ateliers des bénévoles à l'Espace Citoyen. Ouverts à tous & gratuits, pour les débutants, intermédiaires et confirmés. Moments conviviaux, de détente et de loisirs.

Mémoire de Soliers :

Les bénévoles du groupe font un appel aux Solariens ayant des documents sur l'histoire de la commune (photos, anciens Solariens...) en vue de la préparation du deuxième journal et des nombreux projets à venir. La prochaine rencontre avec le groupe aura lieu **mardi 8 octobre 2024** à 9h30 à l'Espace Citoyen.

Tricot/Crochet :

1 mardi sur 2, 14h à 17h, RDC de l'ancien centre ESPACES
Prochaines dates : 15/10, 12/11, 26/11 et 17/12

Couture :

Tous les mercredis, 17h30 à 21h00,
RDC de l'ancien centre ESPACES.

Tennis de Table :

Tous les lundis de 19h à 21h, Salle des Sports, période scolaire

Scrabble :

Le lundi, 14h à 17h, RDC de l'ancien centre ESPACES.
Prochaines dates : 7 & 14 oct, 4, 18 & 25 nov, 2, 9 & 16 déc.

Les Rencontres Numériques :

Un conseiller numérique vous accueille à l'Espace Citoyen les lundis de 9h à 12h. RDV individuel (possibilité de venir avec votre matériel) sur inscription et gratuit.

Contact : Maximilien CARPENTIER au 06 98 64 79 71

maximilien.carpentier@calvados.fr

Sortir ensemble au cinéma : Rdv le premier jeudi de chaque mois en début d'après-midi, place de la liberté (parking de la Mairie), covoiturage pour une séance à 13h30 au Cinéma Lux.
Tarif : 6.50 € à régler sur place.

LE PROGRAMME DES VACANCES D'AUTOMNE EST ARRIVÉ !

Consultez le programme des vacances d'octobre 2024 (voir page suivante)



Votre contact :

Elodie animatrice référente
06 23 91 46 42
espacecitoyen@soliers.fr

Les permanences en périodes scolaires :

Lundi de 9h00 à 11h30
Mardi de 14h15 à 16h00
Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
Vendredi de 16h00 à 19h00

Où trouver l'actu ?

Espace Citoyen : 10 rue des écoles 14540 Soliers
Facebook : espacecitoyen
Site internet : Soliers.fr



Nous sommes ici

LE PROGRAMME DES VACANCES D'OCTOBRE 2024

Samedi 19 octobre	Lundi 21 octobre	Mardi 22 octobre	Mercredi 23 octobre	Vendredi 25 octobre	Lundi 28 octobre
De 9 h à 18h « Excursion sur les plages du débarquement ». Sortie à la journée avec un guide – prévoir un pique-nique (Voir infos ci-dessous) Tarif : 13€/ pers	De 10h à 12h Kfé habitants Venez échanger autour d'une boisson chaude et découvrir le programme de vacances.	De 10h à 16h Atelier Cuisinons ensemble ! À la salle Polyvalente. Venez cuisiner un menu et déjeuner ensemble le midi. Animé par des bénévoles. Tarif : Environ 5€ / personne (selon le menu)	De 10h à 12h Permanence à l'Espace Citoyen L'animatrice sera présente pour vous accueillir. L'après-midi Cinéma en famille. Rdv à l'Espace Citoyen. Programmation de la séance en cours avec le Cinéma Lux. Tarif : 4€ /pers	L'EVS fête ses 5 ans ! Venez nombreux, on vous attend ... Dès 15h : Portes Ouvertes Espace expo, photos et vidéos Espace détente et échanges, Espace animation Dès 18h30 : un pot sera offert Gratuit	De 10h à 12h Kfé habitants Venez échanger autour d'une boisson chaude et découvrir les nouveaux locaux. Sortie à la Brèche au diable. Rdv à 14h à l'Espace Citoyen. Promenade sur le sentier nature. Départ en mini bus et covoiturage. Gratuit

L'Espace Citoyen sera fermé du 29 octobre au 3 novembre 2024

Informations et inscriptions

Inscription obligatoire pour toutes les activités et sorties proposées : à l'Espace Citoyen, par téléphone ou par mail.

Nous acceptons les paiements en espèces, chèques et chèques vacances ANCV.

Toute annulation devra être effectuée 48h avant l'activité.

Le programme peut varier en fonction de différents facteurs (nombre de participants, conditions météorologiques...).

Excursion sur les plages du débarquement

Samedi 19 octobre 2024

Sortie à la journée avec un guide

- **9h** : Départ en bus de Soliers
- **9h30** : passage à Courseulles (Juno Beach)
- **9h45 / 10h30** : arrêt sur les hauteurs d'Arromanches
- **11h00/12h00** : la batterie allemande de Longues sur Mer
- **12h30/13h45** : Repas sur la plage d'Omaha (prévoir un pique-nique)
- **14h00/15h30** : visite du cimetière américain de Colleville-sur-mer
- **16h00/17h00** : visite du cimetière allemand de La Cambe
- **17h00** : départ de La Cambe.
- **Retour à Soliers vers 18h**

Limité à 54 personnes, clôture des inscriptions le 11 octobre 2024

Tarif unique de 13€ par personne (encore quelques places disponibles)

Informations, réservations et règlements auprès de l'animatrice de l'Espace Citoyen aux horaires d'ouverture ou au 06 23 91 46 42 / espacecitoyen@soliers.fr



Mercredis Loisirs

« YOUPI ! C'est la rentrée »



C'est une rentrée en douceur qui attendait les enfants au Centre de Loisirs. En douceur, mais pas sans activité ! Confection de pots à crayons et de sets de

bureaux, jeux collectifs, construction de cabanes et de boules de graines à oiseaux... De quoi démarrer du bon pied cette nouvelle année scolaire.

Mercredi 18 septembre dernier, nous avons également accueilli des stagiaires en CPJEPS Animation pour une parenthèse gourmande : roses des sables au chocolat, gâteau arc-en-ciel, smoothies...

Une belle journée partagée 😊

Vacances d'Automne - Du 21 au 31 octobre 2024

« This is Halloween ! »

Cette année encore, vacances d'automne rimeront avec Halloween : squelettes, citrouilles et sorcières attendent les enfants pour des vacances ensorcelantes !

Au programme : sculpture de citrouilles, fabrication de mobiles « chauve-souris », sortie à la patinoire pour les plus grands et bal d'Halloween au Zénith de Caen pour les plus jeunes !



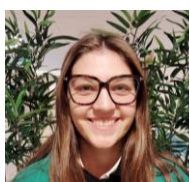
Périscolaire

Une nouvelle année pleine de projets

Pour cette nouvelle année scolaire, l'équipe d'animation sera toujours présente pour accompagner les enfants sur les temps périscolaires : que cela soit pour vous accueillir sur les garderies (matin et soir), la surveillance et l'animation sur les temps du midi ou bien l'accompagnement aux leçons sur le temps d'étude surveillée (élémentaire).

Chaque début d'année rime également avec les conseils d'enfants :

Cette réunion d'enfants permet aux animateurs de connaître les envies des enfants et d'échanger avec eux. C'est ainsi que la gazette de l'école est née, avec une nouvelle édition à venir en décembre.



Depuis le 23 septembre dernier, nous accueillons également Lou-Anne en mission de service civique. Elle interviendra auprès des enfants sur les temps scolaires élémentaire, les temps du midi, les mercredis et les vacances, pour mettre en place des animations autour du sport et du handicap. Bienvenue à elle 😊

Contact périscolaire : periscolaire@soliers.fr / 06.27.05.87.91

Pour tout renseignement et inscription au Centre de Loisirs :
enfance@soliers.fr ou 06 34 15 32 83



Espace Jeunes et Local

Une rentrée sous le signe du changement**Le Local Jeunes :**

C'est la rentrée du Local, de nouveaux jeunes sont présents les mercredis et de nouveaux projets sont en cours de réflexion. Afin de mieux cibler leurs envies et leurs attentes, nous avons décidé de mettre en place 3 conseils de vie cette année, soit un par trimestre. Lors de ces temps conviviaux les jeunes sont sollicités pour évoquer tous leurs besoins, projets et idées qu'ils aimeraient concrétiser au cours de l'année. Contrairement au Centre de Loisirs, le Local fonctionne en accueil libre, chacun pouvant passer, rester 10mn ou même tout l'après-midi. En plus des mercredis, le Local est ouvert les vendredis soir de 20h30 à 22h30 (sauf exception). C'est le moment de se retrouver pour aller au gymnase, regarder un film ou faire un jeu. Cette année, nous allons également réserver un vendredi soir par mois pour accueillir les grands ados (15/17 ans) afin de leur proposer des projets plus adaptés à leur âge.

Le local est également ouvert un samedi sur trois de 14h00 à 18h30. Vous pouvez suivre toute l'actualité du Local sur la page Instagram Laetitia Jeunesse Soliers.

Les vacances d'automne :

Le programme des vacances est en cours de finalisation. Voici quelques exemples des activités proposées : de la cuisine suivie d'un repas tartiflette, une soirée à la patinoire de Caen, un Cluedo géant dans tout Soliers et une activité commune avec le Local de St-Germain-la-blanche-herbe.

À compter de ces vacances, il n'y a plus de tarification à la demi-journée, seules les sorties restent payantes à hauteur de 50% pour les Solariens et plein tarif pour les jeunes des communes extérieures.

Coup d'Pouce :

Le dispositif d'aide aux devoirs est relancé. La première séance a eu lieu le mardi 24 septembre. Pour notre plus grand plaisir, Christel,

Gwenola et René ont répondu présent pour nous aider à accompagner les collégiens dans leurs devoirs, que ce soit sur l'apprentissage ou sur des conseils méthodologiques. Cette année nous accentuerons d'autant plus le lien avec le collège et notamment l'équipe enseignante, afin de mieux aider ceux qui en ont besoin. Nos objectifs étant d'apporter un maximum de réponses aux questions qu'ils se posent et d'offrir un lieu d'écoute et d'échanges pour faire les devoirs tout en partageant un moment convivial.

CMJ :

Comme chaque année, le Conseil Municipal Jeune renouvelle un tiers de ses membres. Cette année beaucoup d'élèves de CM2 souhaitent se présenter et il y aura 6 élus qui représenteront leurs camarades. Les intéressés avaient jusqu'au 4 octobre pour remettre leur dossier de candidature et ils auront jusqu'au 17 octobre pour faire leur campagne auprès de leurs camarades. L'élection se tiendra le 18 octobre au sein de l'école, tous les élèves solariens de CM2 sont invités à venir voter. Une carte de vote leur sera remise avant l'élection, qui sera supervisée par les membres actuels du CMJ ainsi que par M. Lemauviel Maire Adjoint aux affaires scolaires et à la jeunesse.

Nous tenons à remercier les élus du CMJ sortant pour leur investissement au cours des trois années passées : Liza, Lise, Lilou, Valentine, Clément et Loann.

Horaires

Mercredi : 13h30-18h30
Vendredi : 16h30-18h30 / 20h30-22h30
Un samedi sur deux : 14h-18h

Contact

Mail : jeunesse@soliers.fr
Tél : 02.31.39.63.79 / 06.11.14.26.27



Conseil Municipal Jeunes

Tu habites à Soliers ?
Tu es élève de CM2 ?

VIENS VOTER

FAIS
BOUGER
TA VILLE !

DÉFEND
TES IDÉES

DONNE
TON AVIS



ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Vendredi 18 octobre 2024

16h15 à 17h15 - hall de l'école élémentaire

CMJ
Conseil Municipal Jeunes de Soliers

Élections du CMJ

Renouvellement annuel d'un tiers du Conseil vendredi 18 octobre prochain

Qu'est-ce que le Conseil Municipal des Jeunes ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est un dispositif d'apprentissage de la citoyenneté. C'est l'opportunité de participer à la vie de la commune, de découvrir les instances de la démocratie locale, d'être les porte-paroles de la population et notamment des enfants. Il est composé de 18 élu(e)s résident(e)s de Soliers.

- 6 jeunes de CM2
- 6 jeunes de 6^{ème}
- 6 jeunes de 5^{ème}

Quel est le rôle d'un Conseiller Municipal Jeune ?

Il permet d'initier à la vie politique, de prendre des initiatives, de collecter des idées pour améliorer grâce à des projets le cadre de leur municipalité au travers de leur vision d'adolescents.

Les jeunes élus apprendront que le titulaire d'un mandat de représentation a d'abord des devoirs avant d'avoir des droits. Ils s'engagent avec responsabilité à être notamment assidus aux réunions, impliqués dans les travaux, respectueux de leurs collègues élus et à disposition de leurs camarades.

La durée du mandat est de 3 ans non renouvelable.

Les dates à retenir /

Vendredi 4 octobre 2024 /

Date limite de dépôt des dossiers de candidature.

Vendredi 18 octobre 2024

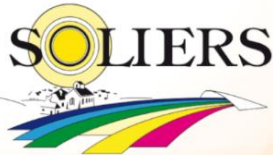
de 16h15 à 17h15

Hall de l'école élémentaire /

ÉLECTIONS des 6 nouveaux membres du CMJ de CM2

à partir de 17h15 > Dépouillement

18h15 > Annonce des résultats en Mairie



Atelier

C **O** **U** **P**
d'
P **O** **U** **C** **E**

Aide et accompagnement aux devoirs

SI TU ES ÉLÈVE AU COLLÈGE

ET QUE TU AS BESOIN D'AIDE POUR TES DEVOIRS

INSCRIS-TOI VITE !

DÉBUT DES ATELIERS MARDI 24 SEPTEMBRE 2024

La mairie de Soliers met en place cet atelier **GRATUIT**

d'aide et d'accompagnement aux devoirs

Tous les Mardis et Jeudis de 16h30 à 18h30

En partenariat avec le collège SENGHOR d'Ifs



EN OCTOBRE À LA BIBLI'

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 16h – 19h
 Mardi : 16h – 18h
 Mercredi : 9h30 – 12h / 14h – 18h
 Vendredi : 14h – 19h
 Samedi : 10h30 – 12h30

FERMETURES VACANCES

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque sera fermée:

- Du mercredi 23 à 14h au 26 octobre
- Les 1er et 2 novembre.

Merci de votre compréhension.

ANIMATIONS



BÉBÉS LECTEURS

Mercredi 2 octobre, de 9h30 à 11h30 à la bibliothèque.

Temps de lecture et de partage pour les tout-petits et leur famille.
 De 0 à 3 ans.



SPECTACLE "CONTES ET LÉGENDES NORMANDES"

Vendredi 18 octobre, à 20h30 au Centre ESPACES de Soliers

Venez découvrir des légendes locales issues de la tradition orale dans ce spectacle drôle et interactif !

A partir de 7 ans, nombre de place limité, réservation conseillée.



LECTURE-ATELIER

Mercredi 30 octobre, de 16h à 18h.

En cette veille d'Halloween, venez creuser des citrouilles en écoutant des histoires donnant la chair de poule...

A partir de 5 ans.



Henri vous recommande la BD *La Route*, de Manu Larcenet :

« Manu Larcenet a lu le livre de Cormac McCarthy, et en a fait un « roman graphique » de premier plan. L'univers post-apocalypse, sinistre, dénudé et terriblement sombre est illustré par un dessinateur qui s'avère au fil des pages être un grand parmi les grands.

Chaque case, à commencer par la couverture, se suffit pour raconter la quête de paix, de vie et de bonheur, de ce père et de son fils. Les dialogues sont réduits au strict nécessaire tant les dessins sont riches d'enseignements.

L'œuvre, car le mot est pleinement justifié, est dans son essence d'une saisissante actualité et trouve dans nos informations quotidiennes trop de points communs avec l'itinérance tragique de ce duo qui marche, marche et marche encore...

Pour tous ceux qui pensent que la bande dessinée est bien le « neuvième art », et pour tous ceux qui l'ignorent, à découvrir **ABSOLUMENT.**»

EN OCTOBRE À LA BIBLI'

SOLIERS
SPECTACLE GRATUIT

Contes et Légendes
de Normandie

BOUDIOU
DE
BOUDIOU

VENDREDI 18 OCTOBRE 2024
20h30
CENTRE ESPACES
à partir de 7 ans



SPECTACLE CONTES ET LÉGENDES DE NORMANDIE

Bou diou de bou diou !

Madeleine, qui n'a pas sa langue dans sa poche, vous accueille dans sa belle Normandie pour vous conter toutes les grandes histoires qui font la richesse de cette magnifique région. Transmises de génération en génération, ces légendes parlent de fées, de trésors, de paysans ou encore de créatures étranges, de quoi faire pétiller les yeux des petits comme des grands.

Retrouvez-la pour un moment plein d'humour et d'étonnement !

Gratuit, ouvert à tous à partir de 7 ans.

Nombre de place limité, réservation conseillée :

bibliotheque@soliers.fr - 02.31.23.14.80

BIENVENUE AU CLUB !



Beaucoup de beaux échanges pour cette première rencontre du club ! Les lectrices ont pu découvrir et emprunter les nouveautés de la rentrée littéraire avant de se donner de nombreux conseils de lecture ! Voici les livres évoqués pendant nos échanges :



♥ : coup de coeur

PERMANENCE MUTUELLE

*Votre commune se mobilise pour
votre santé et votre pouvoir d'achat.*

Inscrivez-vous pour comparer votre Mutuelle
Prochaine permanence :

Jeudi 24 octobre 2024

Sur inscription auprès de Sandra Hamel
Secrétariat de la Mairie – 02.31.15.68.68.

URBANISME

Pour toute question relative à l'urbanisme, merci de
vous présenter sur les créneaux horaires ci-dessous :

Lundi 10h-12h

Mardi 15h-17h

Jeudi 10h-12h

Pour des demandes plus détaillées, il est conseillé de
prendre rendez-vous sur ces mêmes créneaux.

MAIRIE & AGENCE POSTALE COMMUNALE

HORAIRES :

Périodes scolaires :

Lundi
8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15

Mardi
15h00 > 17h15

Mercredi
8h30 > 12h00

Jeudi
8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15

Vendredi
8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15

Tous les samedis
10h > 12h

Périodes de vacances scolaires :

Lundi
8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15

Mardi
15h00 > 17h15

Mercredi
Fermé

Jeudi
8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15

Vendredi
8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15

Samedi
Fermé



AMICALE DES DONNEURS DE SANG
BENEVOLES



PROCHAIN DON DE SANG

LUNDI 21 OCTOBRE 2024

SALLE POLYVALENTE 16h30-19h30

Sauvez des vies !



Donnez votre sang

Un grand merci aux 88 donneurs qui se sont présentés en Août . Les réserves sont toujours basses, l'EFS a besoin de votre don.

Les bénévoles de l'amicale vous accueilleront et vous serviront la collation.

**Privilégiez le rendez-vous
site internet : dondesang.efs.sante.fr
Se munir d'une pièce d'identité**

DONNER SON SANG : UN ACTE CITOYEN RESPONSABLE



Quelques conditions pour donner son sang :

- Etre âgé de **18 ans à 70 ans révolus**
- Respecter un délai de **8 semaines entre 2 dons**
- Etre en bonne santé

Quelques précautions à prendre :

- Peser au moins 50 kg
- Ne pas être à jeun
- Respecter certains délais :
 - * Après un piercing ou un tatouage : 4 mois
 - * Après une infection : 3 mois
 - * Après des soins dentaires : 14 jours
 - * Après une intervention chirurgicale : 4 mois

Les 4 étapes du don du sang :

- Prise en charge par une équipe médicale et paramédicale
- Entretien avec un médecin qui déterminera si vous êtes apte au don
- Prélèvement d'une durée de 7 à 10 minutes, d'une quantité de sang d'environ 470ml
- Accueil par les bénévoles de l'amicale dans l'espace repos où une collation vous est offerte.

Un service intercommunal pour les animaux perdus

La fourrière animale de Verson est un service de Caen la mer qui dessert plus de 200 communes. 8 agents recueillent chats et chiens errants ou divagants, en quête de retrouver leurs maîtres ou un nouveau foyer. Voici les règles à suivre si vous trouvez ou perdez un animal.

Vous avez trouvé un animal errant ?

Quelles que soient sa race et sa taille, les animaux en divagation peuvent toujours avoir un comportement imprévisible. Si l'animal présente des signes d'agressivité, il ne faut pas tenter de l'attraper. Il faut donc laisser les services compétents intervenir.

La fourrière animale n'est pas un lieu d'adoption et elle ne peut pas assurer la prise en charge des animaux déposés à la grille. Contactez la mairie ou la police municipale de la commune où l'animal a été trouvé, à défaut, les services de police (police nationale, gendarmerie).

La fourrière animale a besoin de l'accord du maire ou des forces de l'ordre pour accepter les animaux en divagation. Ces derniers se chargeront donc de prévenir la fourrière animale de Caen La Mer qui prendront ensuite rapidement en charge l'animal afin :

- De réaliser un examen sanitaire et lui apporter, si nécessaire, les premiers soins
- Rechercher immédiatement son propriétaire grâce à sa puce et au fichier des animaux domestiques
- Si son propriétaire ne le récupère pas, le confier à une société protectrice des animaux.

J'ai perdu mon animal : que faire ?

- Prévenir votre commune de résidence.
 - Faire une déclaration de perte au commissariat de police ou la gendarmerie. Cela permettra de vous identifier en tant que propriétaire si quelqu'un rapporte l'animal aux autorités.
 - Prévenir les vétérinaires des environs.
 - Déposer votre déclaration de perte sur le site internet de Caen la mer afin d'informer la fourrière animale.
 - Si votre animal est identifié, déclarez sa disparition sur le site internet de l'I-CAD.fr
 - Diffuser une annonce via les réseaux sociaux, via les groupes d'entraide Facebook (PetAlert ...).
- N'oubliez pas de signaler le retour de votre animal et de supprimer vos post sur les réseaux sociaux.

Pourquoi dois-je payer pour récupérer mon animal ?

Les tarifs de la fourrière servent à couvrir les frais de fonctionnement du centre animalier (techniciens-soigneurs, véhicules dédiés et agréés, nourriture etc.) engendrés par la garde de l'animal. Ils servent également à prendre en charge le coût des soins vétérinaires apportés à l'animal.

Les tarifs de la fourrière se basent sur trois étapes clé :

1. Le captage sur site pour lequel les tarifs seront calculés en fonction de la durée du trajet, de la durée de l'intervention, et des dépenses relatives au déplacement et à la distance.
2. L'accueil en fourrière qui dépendra du temps d'accueil de l'animal, du temps consacré à la recherche des propriétaires, et aux dépenses relatives aux animaux.
3. L'hébergement qui comprendra le temps consacré à l'animal (soins, nettoyage, etc.), aux dépenses alimentaires et au coût horaire des agents.

C'est grâce à tout cela que vous pourrez retrouver votre animal en santé et gardé dans de bonnes conditions.

Chiffres clés

- 38 boxes dédiées aux chiens et aux chats, 16 boxes réservés aux chats ; 3 boxes infirmerie pour héberger les animaux.
- 2 véhicules d'intervention.
- 8 agents.
- 84 300€ de budget en 2024 (hors charges de personnels de maintenance et investissement).



Le Club d'Histoire Numismatique et Philatélique au mois d'octobre 2024

Pour le mois d'octobre, le "Club d'Histoire Numismatique et Philatélique" propose quatre rendez-vous, ouverts à tous (amateurs, novices ou collectionneurs), pour venir découvrir et partager ses activités.

Mercredi 09 octobre de 14h00 à 17h00

- Salle au rez-de-chaussée du presbytère (ancien EVS)
- Thème du jour : **La collection thématique**

Samedi 12 octobre de 14h00 à 17h00

- Salle au rez-de-chaussée du presbytère (ancien EVS)
- Exposé par un adhérent : **les bateaux vikings** ou **Escale à Ceylan**
- **Atelier Juniors**

Mercredi 23 octobre de 14h00 à 17h00

- Salle au rez-de-chaussée du presbytère (ancien EVS)
- Thème du jour : **Timbres et monnaies du continent américain**

Samedi 26 octobre de 14h00 à 17h00

- Salle au rez-de-chaussée du presbytère (ancien EVS)
- Thème du jour : **Etudes marcophiles**
- **Atelier Juniors**

Au plaisir de vous rencontrer et de vous accueillir au C-Hi-Nu-Phi

Contact - renseignements - adhésions

Monsieur Luc DARLET
P° : **06.56.71.13.40**
chinuphi@laposte.net



RANDONNEE DU DIMANCHE 6 Octobre 2024

« Pays d'Auge Vallée de la Paquine »

18 km

Départ de la randonnée :

9H00 Parking de l'école de FIRFOL (à droite entrée du village avec autres stationnements à proximité)

Observations :

Parcours boisé, château de OUILLY du Houley
Quelques passages humides et délicats
Petit dénivelé

Important:

Chaussures de randonnée recommandées
Prévoir goûters, pique-nique et un gobelet

Tarifs:

Adultes: 3 €
Enfants: 2 €

Renseignements: Nicole

Tel: 0231231522
0687687896

Familles Rurales
Association locale
Mairie de Bourguébus
14540 BOURGUEBUS
Mail : famillesruralesbourguebus@gmail.com

Association loi 1901 : membre du Mouvement Familles Rurales

- Famille	- Jeunesse	- Vie associative
- Consommation	- Loisirs	- Formation
- Education	- Tourisme	- Santé

LE COMITÉ DES FÊTES DE SOLIERS PRÉSENTE SON

Dîner Spectacle

avec la Troupe Didier TAFFLE
suivi d'une soirée dansante avec DJ



Années 70

20H00 SUIVI D'UNE SOIRÉE DANSANTE 02H00

(ouverture des portes 19h30)



12 Octobre

SALLE POLYVALENTE DE SOLIERS

ENTRÉE 35€ - TOMBOLA 2€ - BOISSONS NON COMPRIS
Renseignements et réservations : 06 45 92 77 20 - cdfsoliers14@orange.fr





Forum Périnatalité & petite enfance

9 ET 10 NOVEMBRE 2024 • SOLIERS

ATELIERS & PETITE RESTAURATION TOUT LE WEEK-END



© Photo Stéphanie Prat

Des professionnel.le.s et associations sélectionné.e.s pour leur expertise et leurs qualités humaines au service des femmes, des pères, des bébés et des familles

Désir d'enfant, difficulté de conception, PMA, deuil périnatal, accompagnement prénatal et post-partum, soutien à la parentalité, allaitement, diversification alimentaire, éveil, mieux-être émotionnel et physique.

De 10h à 19h (samedi) & de 10h à 18h (dimanche) • Salle Polyvalente - 9 rue de la Résistance - Soliers (14)

Entrée 1€ par adulte (au profit d'associations dont *Fée moi grandir*)

Organisé par l'association  Parent'hèse Bienveillante



Livraison de Fuel

Mercredi 6 novembre 2024

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA
☎ : 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER
☎ : 02. 31.23.10.40.

Offre d'emploi

- ✓ La mairie recherche un service civique, mission de 8 mois, dès octobre 2024 :
 - **Faire entrer l'Art et la Culture dans le quotidien des enfants Solariens :**
 - Participation à la mise en place d'ateliers de pratiques et/ou de découverte.
 - Contribution à l'organisation d'un événement culturel sur site (exposition/spectacle) et/ou à l'extérieur (visite de musée, sortie théâtre).

Contactez la Mairie au 02.31.15.68.68

Objets trouvés

- ✓ Un bob bleu trouvé au Bois de l'An 2000
- ✓ Un chien en peluche
- ✓ Une paire de lunettes solaires
- ✓ Une paire de lunettes de vue
- ✓ Un portefeuille en cuir noir
- ✓ Un bracelet doré gravé « je t'aime maman »

Si l'un de ces objets vous appartient, contactez la Mairie au 02.31.15.68.68

Horaires d'ouverture

Mairie & Agence postale



Du Lundi au vendredi

8h30 > 12h00 • 15h00 > 17h15

Sauf mardi matin & mercredi après-midi*

Samedi* : 10h00 > 12h00

*Fermé le mercredi et samedi pendant les vacances scolaires

voir en pages intérieures les fermetures exceptionnelles

Tél. : 02 31 15 68 68

Mail : mairie@soliers.fr

Centre Espaces



Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h

Mercredi > 16h30 à 18h

Jeudi > 16h30 à 18h

Vendredi > 16h30 à 18h

Tél. : 02 31 39 63 79

Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h-19h

Mardi > 16h-18h

Mercredi > 9h30-12h et 14h-18h

Vendredi > 14h-19h

Samedi > 10h30-12h30

voir en pages intérieures les fermetures exceptionnelles

Tél. : 02 31 23 14 80

Mail : bibliotheque@soliers.fr

Assistante Sociale

Centre médico-social de

Bourguébus :

Tél. 02.14.47.55.03

Centre médico-social de

Giberville :

Tél. 02.14.47.55.02



Mission locale

La mission locale est au service de l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Pour prendre RDV,
ou pour toute information :
Tél : 02 31 15 31 95



Aide aux familles et aux personnes âgées

10 rue Val Es Dunes 14540
BOURGUEBUS

Tél : 02 31 39 05 35



Soins Infirmiers À Domicile

Place de la Mairie BOURGUEBUS
Mme Candelma & M. Jeanne

Tél : 02 31 23 15 90

Services Médicaux

Infirmier :

M. LECOUTURIER :

Tél. : 02 31 23 19 29

Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :

Dr BELIN

Tél : 02 31 23 13 24

Horaires Pharmacie :

Du lundi au vendredi :

De 8h30 à 12h30

et de 14h00 à 19h30

Le samedi :

de 9h00 à 12h30

et de 14h à 18h00

Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1^{er} Mars au 30 Octobre

8h30 à 20h15

Du 1^{er} Novembre au 28 Février

9h à 17h

Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts



HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Zone d'Activités :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 20h15

Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 20h15

Samedi

8h45 à 20h15

Du 1^{er} novembre au 28 février

Zone d'Activités & Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 17h00

COLLECTES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

JOURS DE RAMASSAGE
DES ORDURES MÉNAGÈRES

Bacs Gris

Vendredis 4, 11, 18 & 25 octobre

Sam. 2, vend. 8, sam.16 et vend. 22 & 29 nov.

JOURS DE RAMASSAGE
DES DÉCHETS RECYCLABLES

Bacs Jaunes

Lundis 14 & 28 octobre

Mardi 12 & lundi 25 novembre

Contact Utile /

caenlamer.fr ou 02 31 304 304

Planning de rotation des bennes à déchets verts

Les bennes sont vidées et remises le même jour

Octobre / Novembre 2024

Mardi 1 ^{er} octobre	Samedi 2 novembre
Vendredi 4 octobre	Mardi 5 novembre
Mardi 8 octobre	Vendredi 8 novembre
Vendredi 11 octobre	Mardi 12 novembre
Mardi 15 octobre	Samedi 16 novembre
Vendredi 18 octobre	Mardi 19 novembre
Mardi 22 octobre	Vendredi 22 novembre
Vendredi 25 octobre	Mardi 26 novembre
Mardi 29 octobre	Vendredi 29 novembre